



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 121434

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'excellent premier bilan des services à la personne en termes de création d'emplois. Alors que la loi n° 2005-841 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale a déjà permis de créer 145 000 emplois en 2006, il semblerait néanmoins que la majorité de ces emplois soient des temps partiels. Il souhaiterait donc savoir quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en place pour favoriser, à terme, le développement des contrats à temps plein dans le secteur en plein essor des services à la personne.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121434

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3072